

**Sujet :** [INTERNET] Observation relative à l'enquête publique complémentaire de Terréal

**De :** Jérôme RICHARD

**Date :** 23/01/2024 14:52

**Pour :** pref-projet-terreal@eure.gouv.fr

A l'attention du commissaire enquêteur.

Monsieur,

je porte à votre connaissance :

- **OAP thématique carrière du plan local d'urbanisme de Vexin-sur-Epte ;**
- l'arrêté préfectoral (Manche) n°18-218 du 17 octobre 2018 qui autorise Terreal à exploiter une carrière de 23 ha sur les communes d'Amigny et de Théreval pour 30 ans (70 000 tonnes d'argile / an) et les annexes de cet arrêté préfectoral ;
- le dossier d'enquête publique associé qui indique que cette carrière a vocation à alimenter les usines de Bavent mais aussi des Mureaux ;
- l'arrêté préfectoral (Calvados) n°LB/GR-2017-A633 du 7 décembre 2017 qui prolonge la durée d'exploitation à 30 ans et étend le périmètre de la carrière de Bavent (15 ha, 50 000 tonnes d'argile / an).

Il est probable que je vous envoie les pièces-jointes en plusieurs mails.

Vous souhaitant bonne réception de ces nouveaux éléments qui n'étaient pas en la possession de la municipalité ni du précédent commissaire enquêteur lors de la l'enquête publique de juin/juillet 2022.

Bien cordialement,

Jérôme Richard

— Pièces jointes : —

---

OAP thématique Carrière extraite du PLU approuvé de Vexin-sur-Epte.pdf

982 Ko